

## Assemblée Générale Statutaire

Vendredi 26 février 2021

09h30 à 11h30

Visioconférence via Tixeo

Le tableau des votes est annexé.

### 1 - Point d'information

- **Gouvernance**

Laëtitia Paris de Cinov Numérique est remplacée par Emmanuelle Roux et Jean-Patrick Gille de l'UNML est remplacé par Martin Brochen David.

Juliette Jarry de Régions de France et Nicolas Turcat de la CDC ont adressé une procuration de vote au Président. Léa Gislais représentant l'ANCT a adressé une procuration de vote à Sabine Thibaud et Romain Johais de la DGEFP a adressé une procuration de vote à Alexandra Chol.

Les réflexions sur les missions de la GEN avancent et seront soumises à l'approbation de l'assemblée générale avec un budget rectificatif et un programme annuel modifié. Le projet de modification de la convention constitutive, qui sera également soumis à l'assemblée générale, rendra compte de ces avancées. L'objectif demeurant d'augmenter le nombre d'apprenants (parmi les publics cibles de la GEN) formés à un métier numérique, accompagnés socio-professionnellement et insérés dans le marché du travail.

- **Etat des activités**

La méthodologie utilisée pour les observatoires régionaux, qui rendent compte de tous les secteurs, a été de collecter les données publiques disponibles : INSEE, Pôle emploi, job boards (Linkedin et Indeed), OPIIEC... Cela permet d'avoir une vision des besoins des entreprises et de l'offre de formation numérique existante. Tous les semestres, ces données sont analysées afin de comparer les besoins en compétences des entreprises et l'offre de formation numérique. Ces observatoires ont été envoyés aux directeurs des conseils régionaux en charge de l'emploi et de la formation.

Le nouveau site web de la GEN a été lancé début 2021. Il a été entièrement repensé pour mieux informer ses trois cibles : les apprenants (futurs, actuels, diplômés), les formations et les entreprises. C'est un véritable média avec la mise en avant d'actualités et la création d'une rubrique « Ressources dédiée à l'écosystème GEN ». 29 300 nouveaux visiteurs avec 2,47 minutes de visite en moyenne.

Le nouveau MOOC de la GEN « Propulser les femmes dans le numérique » ouvert le 7 janvier a environ 400 inscrits, dont 100 certifiés.

La GEN s'apprête à mener des actions en faveur du recrutement de ses publics cibles et plus précisément des femmes via :

- une campagne vidéo « Elles font la Tech » avec des femmes employées par la Société Générale :

- et une série de podcasts « Les filles s'en mêlent : regards croisés sur les femmes qui font la Tech » où des femmes épanouies dans la Tech racontent leur parcours et répondent aux questions de jeunes filles.

Une nouvelle campagne d'affichage dans les Bus et Métro RATP est en cours de préparation dans la région Ile-de-France grâce à la Fondation RATP.

La plateforme de recrutement DVT a plus de 1300 apprenants inscrits, plus de 130 recruteurs et environ plus de 50 offres numériques par mois. Il y a un interfaçage effectif de DVT avec des logiciels de multi-posting : Talentplug, Science factors et Broadbean qui permettent aux entreprises de publier plus facilement leurs offres d'emplois.

- **Formations Labellisées GEN**

L'enquête apprenants 2019

	Echantillon	Apprenants (2019)
Femmes	467 (42%)	25%
Bac-infra	715 (64%)	60%
QPV	192 (17%)	21%

L'enquête des apprenants qui ont terminé leur formation en 2019 réalisée avec l'aide du CEREQ (internet/téléphone) en 2020 a été présentée à l'assemblée générale de novembre 2020. L'équipe est en train de croiser les données :

antériorité des parcours, qualité de la formation, satisfaction des apprenants, insertion professionnelle. L'enquête des apprenants, qui ont terminé leur formation en 2020, sera réalisée en interne par la GEN et uniquement via internet.

La Dares ne répond pas aux différentes relances pour organiser une réunion afin de faire le point sur l'exploitation des données transmises par la GEN depuis 2019 conformément à la convention signée. A noter que des informations relatives aux apprenants ont bien été transmises par la GEN jusqu'en juin 2020.

L'analyse des rapports annuels 2020 est en cours : 465 rapports transmis le 24 février 2021 (sur 498 formations concernées). Les principaux atouts du label GEN sont la visibilité de la formation (18% des réponses), le gage de qualité, l'aide à la recherche de financements et l'inclusion des publics cibles (15%) et la reconnaissance du label GEN par l'écosystème de la formation et les candidats (12%). On constate un manque de visibilité des ouvertures de sessions en 2021 : 39% des formations souhaitent en ouvrir une sans date arrêtée, 24% ne savent pas encore si elles ouvriront au moins une session, et 11% n'ont pas prévu d'ouvrir une session en 2021. 49% des formations ayant répondu à cette question n'ouvriront pas de session en 2021 par manque de financements.

Point sur les conventions PIC et PIA2 :

		PIA2 AAL1	PIA2 AAL2	PIC
<b>Formations</b>		<b>172</b>	<b>280</b>	<b>350</b>
<b>Dossiers en cours</b>	En cours / en attente demande de solde	--	11	202
	En cours de traitement	--	45	51
	En attente versement solde	--	6	10
<b>Dossiers clos</b>	Abandons	36	22	21
	Labellisés sans subvention	34	56	28
	<b>Solde versé/ en cours versement</b>	<b>102</b>	<b>140</b>	<b>38</b>

### Indicateurs clés provisoires sur les apprenants en 2020 (PIC + PIA)

Nombre d'apprenants en cours de formation au 31/12/2020

- Dont PIC : 2 065 apprenants
  - Dont PIA : 2 203 apprenants
- 4 268

Nombre d'apprenants entrés en formation en 2020

4 811 en 300 sessions

- Dont PIC : 2 701 apprenants
- Dont PIA : 2 095 apprenants

Dont apprenants de niveau bac/infra-bac \*

3 076 (64%)

Dont apprenantes \*

1 382 (29%)

Dont apprenants résidant en QPV\*

937 (19%)

Nombre d'apprenants ayant achevé une formation pendant l'année 2020

8 051 en 294 sessions

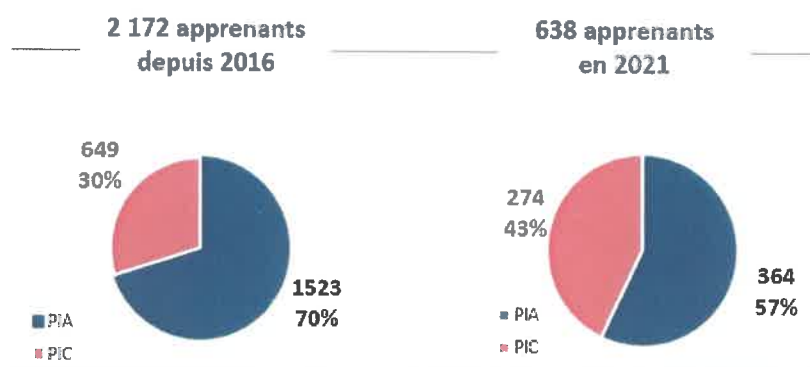
Dont abandons

519  
(6% de taux d'abandon)

\* Seules les données des apprenants ayant suivi une formation labellisée dans le cadre du PIC sont contrôlées (niveau de qualification, adresse...). Pour les apprenants ayant suivi une formation dans le cadre du PIA, les données sont déclaratives.

Au 31 décembre 2020, 498 formations étaient labellisées par la GEN.

Point sur les aides subsidiaires (chiffres du 20 février 2021): 2 172 apprenants sont bénéficiaires de ces aides depuis la mise en place du dispositif dont 638 (61 % sont en Ile-de-France) pour l'année 2021.



## 2 - Label GEN (2 votes à la majorité simple)

**2.1 Le Label GEN** est prorogé jusqu'au lancement du nouvel appel à labellisation sans subvention de 2021. La durée de l'octroi du label pour 177 formations labellisées dans le cadre du PIA2 avait été prorogée jusqu'au 31 décembre 2020 (*délibérations votées lors des assemblées générales dématérialisées du 1er avril et du 9 juin 2020*).

Cette délibération permet à l'assemblée générale de valider la prolongation de l'attribution du Label GEN sans subvention aux 106 (sur les 177) formations PIA2 sans conditions, jusqu'au prochain appel à labellisation sans subvention de 2021. Ces 106 formations, citées en annexe de la délibération, ont :

- mis en œuvre au moins une session de formation en 2020 ;
- rendu le rapport annuel 2020 ;
- déclaré un projet de session en 2021 ou une session en cours au cours des deux premiers trimestres 2021 ;
- manifesté le souhait d'obtenir la prorogation du label GEN.

<p><u>Vote :</u>          Contre : 0 %          Abstention : 0%          Pour : 78, 1%</p> <p>En conséquence la délibération est adoptée</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 2.2 Le cahier des charges de l'appel à labellisation sans subvention

Les principales nouveautés du cahier des charges proposées sont :

- La restriction des formations éligibles aux seules formations certifiantes et en cours de certification Qualiopi
- L'augmentation du nombre minimal d'heures des formations labellisées (400h au lieu de 200h)
- L'obligation de réaliser au moins une session par an pour les formations durant moins d'un an
- Le nombre de 10 personnes différentes issues des publics cibles de la GEN dans chaque session
- La clarification du recours possible du porteur de projet à la sous-traitance

La DGEFP souhaite intégrer plusieurs modifications :

- Uniformiser la définition des publics cibles en reprenant celle de la Convention Constitutive
- Clarifier le fait que la GEN n'attribue plus de subventions d'amorçage
- Préciser le nombre minimum d'apprenants à former par session

Pôle Emploi attire l'attention sur l'attribution des aides subsidiaires à articuler avec la rémunération versée par Pôle Emploi, dans le cadre des formations labélisées qui répondent à un marché public de Pôle Emploi, lorsque l'apprenant est demandeur d'emploi par exemple. Les aides subsidiaires sont attribuées sous condition de revenus et s'adressent à des apprenants qui ne perçoivent pas d'indemnités ou de rémunérations versées par Pôle Emploi.

Il faudra préciser les conditions du retrait du Label dans la convention. Le nouveau comité de labellisation, indépendant de l'assemblée générale, sera nommé par l'assemblée générale sur proposition du Directeur (article 12.2 de la convention constitutive). La DGESIP souhaite que le MESRI puisse y participer ou y assister pour évaluer le flux des éventuelles demandes d'aides subsidiaires (programme 231) qui est un atout majeur du Label GEN pour les apprenants. Le MESRI précise que la labellisation ne pourra donner lieu, de la part de celui-ci, à une enveloppe budgétaire au-delà de l'arbitrage interministériel. Le représentant du ministère souhaite également un état prévisionnel des aides subsidiaires pour l'année 2021 décomposé en fonction des programmes de labellisation.

La version modifiée est soumise au vote. Le cahier des charges modifié sera envoyé avec le procès-verbal. Le procès-verbal sera entériné sous un délai de 7 jours pendant lesquels les membres sont invités à faire part de leurs éventuelles remarques.

<p><u>Vote :</u> Contre : 0 % Abstention : 0% Pour : 78, 1%</p> <p>En conséquence la délibération est adoptée</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### **3 - Rapport d'activité 2020** (1 vote à la majorité simple)

<p><u>Vote :</u> Contre : 0 % Abstention : 0% Pour : 78, 1%</p> <p>En conséquence la délibération est adoptée</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### **4- Compte financier 2020** (1 vote à la majorité simple)

Les recettes s'élèvent 2,3 M€ : 1,8 M€ de contributions et 0,5 M€ de reversements PIA / PIC. Par rapport au budget rectificatif 2, les recettes sont en avance de 0,5 M€. Cette avance correspond aux reversements des organismes de formation, qui n'avaient pas encore été comptabilisés dans leur totalité.

#### **Sur le budget de fonctionnement hors intervention :**

Les dépenses s'élèvent à 1,5 M€ en AE et à 1,6 M€ en CP, dont 1,3 M€ pour les dépenses de personnel et 0,3 M€ pour le fonctionnement.

Par rapport au BR2, les dépenses sont en retrait de 0,2 M€ principalement en raison d'annulation d'évènements et participation à des salons du fait du confinement et à l'enregistrement de la moitié des dépenses du MOOC en 2021.

### **Sur le budget d'intervention :**

En Autorisation d'Engagement, les dépenses correspondent à l'abondement de 42 k€ pour une convention de Webforce3, validée par l'assemblée générale du 9 juin 2020.

En CP, les dépenses correspondent aux versements des subventions : 72 versements pour un total de 623 k€ pour le PIA et 75 versements pour un total de 2 025 k€ pour le PIC.

Il reste 6,4 Millions € de subventions à verser dans le cadre des appels à projet PIA/PIC. Ce montant est intégré au budget initial 2021 en tant que reports (Délibération 4.2 du 24/11/2020).

Le solde budgétaire est déficitaire, à – 1 959 020 €. Ce déficit sur l'exercice correspond à :

- Un excédent de + 181 539 € sur le fonctionnement, soit en cumulé + 509 696 € depuis 2019
- un déficit de – 2 140 559 € sur les versements liés au budget Intervention, mais en cumul un excédent de + 8 147 538 €

Le solde d'exploitation « comptable » est déficitaire, à – 2,097 millions €. La différence entre le solde budgétaire et le solde comptable s'explique par les écritures de fin de périodes, conformément à la GBCP (seules les écritures ayant un impact de trésorerie sont comptabilisées sur le solde budgétaire).

Vote :

Contre : 0 %

Abstention : 0%

Pour : 78,1%

En conséquence la délibération est adoptée

### **5 - Agenda des assemblées générales 2021 :**

- mardi 15 juin 2021 de 9h30 à 12h30
- mardi 30 novembre 2021 de 9h30 à 12h30

Fait à Paris le 8 Mars 2021



Stephane DISTINGUIN  
2021-03-08 LiveConsent ID 5H2L3Z

Stéphane Distinguin

Président

**Annexe :**

Entité membre	Personne habilitée	Présent / Représenté / Excusé	Procuration max : 2 personnes	Poids /structure	1=oui	Quorum
<b>Collège 1 Contributeurs publics Etat</b>				<b>32,0%</b>		
ANCT	GISLAIS Léa	excusée représentée	Sabine Thibault	8,0%	1	8,0%
CGE	SCHMITT Michel	présent		8,0%	1	8,0%
DGEFP	JOHAIS Romain	excusé représenté	Alexandra CHOL	8,0%	1	8,0%
DGESIP	JARNO Franck	présent		8,0%	1	8,0%
<b>Collège 2 Contributeurs associés</b>				<b>32,0%</b>		
CDC	TURCAT Nicolas	excusé représenté	Stéphane DISTINGUIN	8,0%	1	8,0%
Capgemini	BACIOCCHINI Jihane	présente		8,0%	1	8,0%
Orange	FONTEIX Elisabeth	présente		8,0%	1	8,0%
Société Générale	GOUTARD Valérie	présente		8,0%	1	8,0%
<b>Collège 3 Régions</b>				<b>20,0%</b>		
Régions de France	VAILLANT Mickael			5,0%		-
Régions de France	JARRY Juliette	excusée représentée	Stéphane DISTINGUIN	5,0%	1	5,0%
Régions de France	BONNEAU François			5,0%		-
Régions de France	WERNER François			5,0%		-
<b>Collège 4 Experts de l'orientation et de la formation</b>				<b>15,2%</b>		
Cinov Numérique	ROUX Emmanuelle	présente		2,2%	1	2,2%
CPU	BOURLET Guillaume	excusé		2,2%		-
FAFIEC				2,2%		-
OPCALIA				2,2%		-
Pôle Emploi	PEROCHEAU Audrey	présente		2,2%	1	2,2%
Syntec Numérique	FERRAND Rémi	présent		2,2%	1	2,2%
UNML	DAVID-BROCHEN Martin	présent		2,2%	1	2,2%
<b>Collège 5 Personnalités Qualifiées</b>				<b>0,8%</b>		
Personnalité qualifiée - Président	DISTINGUIN Stéphane	présent		0,4%	1	0,4%
Personnalité qualifiée	ASSERAF George			0,4%		-

**TOTAL 21 membres**

Présents	Quorum
14	78,1%

**Etaient également présents :**

Sonia Cwerner, agent comptable

Marine Moreau, ANCT

Philippe Tourneur, Pôle Emploi

**GEN : Samia Ghozlane, Antoine Rousseau, Sara Croüs, Corine Alonso**